

Compte rendu / Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2019

Dimanche 17 novembre 2019– La Pommeraye/Loire

▪ Le Président, Patrick GUERIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au Président de la Fédération, Bernard GIUDICELLI ainsi qu'à tous les dirigeants des Clubs et les remercie d'avoir répondu à la convocation de la Ligue. Le quorum de 520 voix (35 % des 1.485 portées par les Clubs) nécessaire à la validité des délibérations et des votes dont la modification des statuts est atteint. En effet, sur l'ensemble des Clubs de la Ligue, 100 (portant 557 voix) ont répondu à la convocation adressée le 29 octobre 2019.

▪ **Allocution du Président de la Ligue (Patrick GUERIN)**

(A lire in extenso en annexe du présent compte-rendu)

▪ Principaux thèmes abordés lors de l'allocution du Président

Accueil du Président de la FFT Bernard GIUDICELLI

La France gagne la FEDCUP !

L'aide fédérale au développement des Clubs et de la pratique

Projet de développement des Clubs de la Ligue PDL

Les objectifs fédéraux aux Ligues régionales

Club des partenaires

Faire jouer des matchs aux enfants

TEN'UP

Diagnostic RH

Nouvelle organisation des Conseillers Sportifs Territoriaux

Développement du Padel

APPROBATION DU COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2018 du 15 décembre 2018

Le compte rendu est adopté par l'Assemblée à l'unanimité

RAPPORT MORAL du SECRETAIRE GENERAL (Patrice DEBRUN)

Points abordés :

▪ Les statistiques à l'issue de la saison 2019 :

➤ Nombre de licences stable en Ligue PDL à 48.669

A noter une augmentation des licences adultes et une perte de 86 % chez les jeunes

▪ Les licences D / S / W :

- D : 733 licences en 2018 > 26.6 % de fidélisation
- S : 309 licences en 2018 > 12.3 % de fidélisation
- W : 188 licences en 2018 > 41.9 % de fidélisation

- Détails sur l'ensemble des résultats individuels (jeunes, CRIT, et séniors +)
- Remerciements aux arbitres –mention particulière à Gaétan BOITEAU pour l'obtention du badge blanc
- Résultats PADEL, BEACH, RAQUETTES FFT à noter la place de Vice-champion du Monde Padel de Arthaud DUMOULIN en 14 ans.
- Résultats des athlètes ligériens de haut niveau
- Résultats par équipe (deux équipes TEY et SNUC en N1)
- Les formations organisées pendant la saison
- Le haut niveau dans notre Ligue
- Les grands tournois dans notre Région
- Remerciements aux partenaires
- La page FACEBOOK de la Ligue

RAPPORT FINANCIER du TRESORIER GENERAL (Jacques BACHELIER-LUBIN)

Présentation des comptes 2018-2019

Avant la présentation des comptes, Jacques BACHELIER-LUBIN souhaite remercier Alexandra GIRARD pour son implication et sa compétence lui permettant d'aller de plus en plus loin dans les opérations de clôture et pourquoi pas jusqu'à l'élaboration de la plaquette, dans un avenir proche. Il remercie également Jean-François DUBOIS pour sa disponibilité lors des travaux de clôture.

L'ensemble des comptes sous forme analytique ainsi que la plaquette de l'expert-comptable ont été communiqués, au préalable, aux délégués de l'AG de la Ligue.

Les comptes présentés ont été validés par le Bureau du 30 octobre dernier ainsi que par le Comité directeur du 4 novembre.

Le contexte et les faits marquants de l'exercice :

- ✓ Un exercice d'une durée de 12mois (retour à la norme)
- ✓ Une année globalement conforme à nos prévisions
- ✓ Des évènements exceptionnels !
- ✓ En final, un résultat positif qui prépare l'avenir
- ✓ Le passage d'Uniformation à l'AFDAS a compliqué les actions de formation

Les principaux éléments constitutifs du compte de résultat :

- ✓ Départ de Yann Le NAOUR, CST53 : le montant de départ est inscrit dans les comptes.
- ✓ RH Recrutement d'un 4ème CED, Bruno MAIGNAN pour répondre à la stratégie de la Ligue et être encore plus en accompagnement des Clubs
- ✓ La baisse des subventions publiques continue (CNDS/ANS)
- ✓ Le développement du mécénat et du partenariat est nécessaire pour assurer nos services et nos actions
- ✓ Le versement d'un bonus fédéral en relation avec la réalisation d'objectifs ,4 sur 5
- ✓ Aide à la restructuration des Ligues : une aide fédérale pour financer les coûts de départ d'Olivier ROSSIGNOL et de Yann LE NAOUR
- ✓ Les aides privées atteignent près de 145K€
- ✓ Bulles de Vertou : en accord avec les Commissaires aux comptes, changement de durée d'amortissements, conforté par un audit de la FFT, impact de 24 K€.

Le montant du bilan s'élève à **1 572.168 €.**

A l'actif, le montant de trésorerie disponible se monte à **490 K€.**

Avant de présenter le compte de résultat 2019, un tableau est commenté reprenant les évolutions du nombre des licences. Ces éléments étant des indicateurs importants pour les comptes.

Concernant le compte de résultat, les charges sont en légère augmentation à **2.613 K€**, les recettes stables à **2.650 K€**.

La présentation des charges et produits est faite suivant les sections analytiques fédérales et commentée pour expliquer les différents montants et variations d'un exercice à l'autre. A noter que la section « Sport Education » représente 43% de l'ensemble de nos dépenses.

Il en résulte un résultat positif à hauteur de **37.809 K€**

RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES (Monsieur Rémy LAMBERT)

▪ Remerciements au service interne administratif et à la gouvernance pour l'accompagnement dans ses travaux.

▪ Synthèse de la mission

La mission a permis de mettre en œuvre toutes les mesures de vérifications nécessaires et n'a pas révélé d'anomalies.

Les comptes de la Ligue, validés par le Comité Directeur, répondent aux normes applicables en France. Ils sont « réguliers et sincères » et donnent une image fidèle de l'Association. A noter un changement de présentation dans l'enregistrement du produit des licences, ainsi qu'un amortissement raccourci de 15 à 7 ans pour les bulles installées à Vertou.

▪ Le rapport spécial dans le cadre des conventions règlementées détaille les relations des élus des Comités ou de la Ligue qui sont également des élus fédéraux.

▪ Les comptes sont certifiés sans réserve.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2018 ET AFFECTATION DU RESULTAT

- Soumis au vote, le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité.
- Quant à l'affectation du résultat de **37.809 € au « Report à nouveau »** il est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION du BUDGET 2019-2020 (Jacques BACHELIER-LUBIN)

L'élaboration du budget est le fruit d'un important travail collectif, auquel Anne-Marie CLAIRET, Alexandra GIRARD, Patrick ERNOULT et Jean-François DUBOIS ont participé sous l'encadrement de Jacques BACHELIER LUBIN.

Éléments et indicateurs ayant guidé pour l'élaboration du budget :

- ✓ Licences Adultes : maintien des effectifs
- ✓ Licences Jeunes : maintien des effectifs
- ✓ Mécénat/sponsoring/collecte taxe apprentissage, il faut consolider les contrats et les conventions
 - Un club Partenaires va se mettre en place.
- ✓ Diminution des coûts de fonctionnement/Il faut continuer dans cette voie
- ✓ Chasse aux gaspis
 - Appel d'offre et mise en concurrence systématisé
 - Négociation auprès des fournisseurs/Partenariat
- ✓ La Dotation Globale Fédérale progresse de 0,89 %
- ✓ La dotation globale Ligue aux Comités Départementaux suivra cette augmentation.
- ✓ Maintien des aides aux Clubs (Projet de développement)
- ✓ Baisse des subventions des collectivités
- ✓ Développement de la formation continue, adaptation du catalogue de formation avec une offre bénévoles/enseignants, une volonté toujours affirmée d'aider les Clubs et les enseignants

- ✓ RH : départ à la retraite d'Isabelle ROME, recrutement de Ludovic MAGNIN en remplacement
- ✓ RH : départ de Marie LEFEVRE, arrivée d'Emmanuel LAURENT

En fonction des éléments décrits, le montant des **dépenses prévu est de 2.605 K€**, le montant prévu pour les **recettes s'établit à 2.605 K€** pour un résultat final à l'équilibre.

Comme pour le compte de résultat, la présentation des charges et produits est faite suivant les sections analytiques fédérales et commentée pour expliquer les différents montants et variations d'un exercice à l'autre. Au niveau des charges et concernant les conventions entre la Mairie de Vertou, l'ETV et la Ligue d'une part et la Mairie des Mauges, le Club et la Ligue d'autre part, de nouvelles négociations sont à réaliser. En effet, les termes des conventions ne sont plus adaptés à la gestion actuelle et au détriment de la Ligue.

Une rencontre avec la Mairie des Mauges est d'ores et déjà programmée pour leur proposer le rachat du centre de Ligue.

Questions/Réponses

Existe-t-il une aide de prévue pour l'organisation de tournois CNGT sur le territoire de la Ligue ?

Non, pas pour le moment. Ce point pourrait être proposé à l'avis des membres du Bureau.

BUDGET 2018/2019 SOUMIS A L'APPROBATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Le budget 2018/2019 est adopté à l'unanimité

PROJETS D'AMENAGEMENT à VERTOU

1/ Passage en LED sur les 6 courts couverts en remplacement de lampes « iode métalliques »

La facture annuelle d'électricité avoisine 15.000€, il faut compter également plus de 2.000€ pour le changement des lampes défectueuses. L'économie à prévoir sur la consommation électrique est comprise entre 30 et 50 % soit dans la fourchette basse 5.000 €.

Après avoir étudié plusieurs devis : (de 50.000€ à 73.600€) il est proposé de retenir l'offre d'un fournisseur et partenaire, MGP MATIC pour un montant de 50.000 €.

L'amortissement de cet investissement s'effectuera sur 10 ans.

Ce meilleur éclairage sera un plus pour tous les joueurs.

2/ Construction et couverture des Padel

Constructions de deux Padel extérieurs éclairés à la place du « mur »

Devis de 139 000 €, SPORTINGSOL/EPS

Couverture des deux courts existants

Deux devis ont été reçus : l'un de la société ACS d'un montant de 190 000€, l'autre de la société SMC2 pour un montant de 220 000€. Il est proposé de choisir l'entreprise ACS

Le coût total pour les aménagements Padel est de 329.000€

Une aide de 60.000 € pour le financement de ces travaux est attribuée par la FFT.

Leur amortissement est assujéti aux rentrées annuelles suivantes :

- 100 abonnés supplémentaires au tarif de 180€ : 18.000€
- 11 tournois supplémentaires avec 12 équipes (4 €): 1.000€
- Augmentation du Retour sur l'activité libérale de Dorine RABAS : 1 000€
- Locations des courts : 100 personnes / an à 7 €: 700€

Soit un total de **20 700€** par an

L'amortissement, grâce à l'activité générée, sera réalisé sur 13 ans ((329 000€ – 60 000€) / 20 700€)
Dans le cadre de ce projet, une subvention de 20 % peut être attribuée par la Région. Un dossier de demande de subvention est en cours de réalisation.

Tableau de financement proposé :

• Emploi :	
• Projet LED	50 000 €
• Projet « PADEL »	
• Couverture 2 courts existants	190 000 €
• 2 nouveaux courts extérieurs	139 000 €
TOTAL	379 000 €
• Ressources	
• Aide FFT	60.000 €
• Emprunt sur 10 ans à 2% maxi	300.000 €
• Auto financement	19.000 €
TOTAL	379 000 €

Questions/Réponses

N'aurait-il pas fallu prévoir la couverture des deux nouvelles pistes de Padel plutôt que les deux existantes ?

Pour des problèmes de circulation, le positionnement des deux nouvelles pistes ne permet pas leur couverture.

Concernant la subvention fédérale de 15 % prévue dans le financement du projet, les Clubs sont-ils également éligibles ?

La subvention fédérale est de 30 K€ par piste construite. Une demande d'Aide au développement des Clubs et de la pratique (ADCP) est à réaliser. Ces projets sont à mener en concertation avec le conseiller en développement.

Le projet d'aménagement et de financement de Vertou est adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS DE LA LIGUE

Le projet de modification des statuts portant sur la licence C et la vacance d'un membre au Bureau directeur, a préalablement été envoyé aux délégués du l'AG de Ligue.

Le quorum de 520 voix (35% des 1.485 portées par les Clubs) requis pour valider ces modifications est atteint.

Le projet de modification des statuts est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité

ALLOCUTION DE BERNARD GIUDICELLI, PRESIDENT DE LA FFT

Points abordés :

La valorisation du bénévolat

La victoire en FED CUP

La vie fédérale

Matches de compétition libre (jeunes et joueurs (ses) non classés à 4eme série)

TEN'UP

La nouvelle licence

Mise en place de la charte de l'enseignant professionnel

Lancement de la télé 100% tennis

Travaux sur le site de Roland GARROS

REMISE DE MEDAILLES FEDERALES

Bernard GIUDICELLI et Patrick GUERIN remettent la médaille d'or de la Fédération à Patrick MIOT, ancien Président de la Ligue de tennis des Pays de la Loire et la médaille vermeille à Patrice DEBRUN actuel Secrétaire général de la Ligue de tennis des Pays de la Loire.

ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION – Patrice DEBRUN Secrétaire Général

Présentation de la procédure de vote et invitation aux délégués à voter.

Liste AGIR ET GAGNER PDL 2020

Titulaires : Patrick GUERIN, Jacques BACHELIER-LUBIN, Patrice DEBRUN, Jacqueline DUPONT
Suppléants : Jean Pierre MICHAUD, Christian MICHEL, Christian PASCARETTI

PRESENTATION PARA TENNIS – Jacqueline MOTIN

Ouverture des Clubs au Tennis Fauteuil : la Ligue a doté chaque Comité départemental de 2 fauteuils pour la pratique du tennis.

Les objectifs 2020 :

- ☞ 1 enseignant référent par département
- ☞ 2 stages pour les joueurs/ses
- ☞ Organiser le Trophée Régional lors des Individuels Jeunes et Seniors + à La Baule
- ☞ Promouvoir le Tennis Fauteuil dans les centres de rééducation, les établissements spécialisés...
- ☞ Accompagner nos jeunes espoirs >> Paris 2024
- ☞ Lister les Clubs proposant du Tennis Fauteuil

Regret pour le manque de disponibilité de notre représentant à la Commission fédérale, Benoit JAMONEAU.
Présentation du plan d'action fédéral.

Demande faites aux Présidents d'informer les Comités sur les joueurs Tennis Fauteuil présents dans les Clubs.

INTERVENTION DES CED – Anne-Marie CLAIRET, Frédérik FOUCHARD, François BOUYER, Bruno MAIGNAN

L'activité vers les Clubs des CED lors la saison :

- 55 interventions pour la mise en place de TEN'UP et ADOC
- 152 clubs dans le projet de développement
- 61 dossiers équipements traités
- 51 rencontres avec des dirigeants
- 30 participations à des manifestations

TEN'UP

Le tableau ci-dessous détaille le nombre de Clubs par taille qui ont publié une offre dans TEN'UP

Taille club (nbre adherents)	Nbre de clubs	%	En vente > Grand Public	En vente > Adhérents
50 et moins	33	23%	28	33
51 à 125	73	55%	65	72
126 à 250	66	80%	55	66
251 à 500	27	84%	24	27
501 à 1 000	10	77%	9	10
1001 et plus	1	100%	1	1

Mise en place de la compéition libre

- Une nouvelle philosophie à développer "pour faire des matchs"
- Une réponse à de multiples problématiques de Clubs
- Un tremplin "tout en douceur" vers la compétition
- Des éléments de langage à tenir

Une affiche présentant le nouveau dispositif a été donné à chaque Club présent.

AGENDA

La Ligue offre un nouveau service aux Clubs en concevant gratuitement un agenda, au format A5, des manifestations qu'organisent les Clubs.

Date des compétitions régionales

E-TENNIS : JEUNES et SENIORS : 4 et 5 avril (nouveau)

PADEL : SENIORS : 20 et 21 juin -JEUNES : 27 juin

BEACH TENNIS : JEUNES et SENIORS : 14 juin

RAQUETTES FFT : SENIORS : 28 juin - ADOS : 16 avril

RESULTATS DU VOTE POUR LA DELEGATION A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE 2019

Proclamation des résultats du vote pour la délégation à l'AG Fédérale 2019 – Jean-François DUBOIS, Directeur Administratif de la Ligue

Participation au scrutin : 96 Clubs

Liste « AGIR ET GAGNER PDL 2020 » (menée par Patrick GUERIN)

Voix pour : 536 voix

Bulletins blancs ou nuls : 0 voix

INTERVENTION DES CTR – Patrick ERNOULT – Nicolas SABAS

▪ Points présentés :

- Parcours, au cours de la saison dernière des meilleurs joueurs mondiaux formés dans la Ligue des Pays de Loire,
- Parcours, au cours de la saison dernière, des meilleur(e)s ligériennes et ligériens,
- Aides sur projet de certains + de 18 ans,
- Classement des meilleurs jeunes tennis Europe et ITF,
- Aides aux meilleurs 14/18 ans,
- Bourses de Ligues pour les 7/12 ans,
- Le Centre Fédéral d'Entraînement
- Centre de formation DEJEPS et CFA des métiers du sport et de l'animation,
- Clubs espoirs 2020,
- Galaxie team 4-7ans,
- Présentation de la plateforme CLACO
- Le CQP Educateurs de Tennis

Questions/Réponses

Concernant le CFE, il n'y a actuellement aucun programme à l'International d'annoncé ?

Les budgets sont en cours d'élaboration et seront suivis de la programmation.

RECOMPENSES

Nos Champions(nnes) :

Chloé NOEL (JS Coullaines) : Vainqueur d'un tournoi ITF jeunes

Charlélie COSNET (JS Coullaines) : Vainqueur d'un tournoi ITF jeunes

Arthaud DUMOULIN (Angers TC) : Vice-Champion du Monde padel U14

Valentin ROYER (Ninon TC Pornichet) : Champion d'Europe Juniors individuel et par équipes

Lucas POUILLAIN (SNUC Tennis) : Champion de France Universitaire

Marc RENOULT (Angers TC) : Champion de France 65 ans et Champion du Monde par équipes

Dominique LEMAN (SOM Tennis) : Champion du Monde par équipes 65 ans

Xavier BOITEAU (TC Belmontais) : Badge Blanc Arbitrage

TROPHEE PHILIPPE CHATRIER

Le trophée Philippe CHATRIER est remporté cette saison par le TEY Le classement complet ci-dessous.

1	SNUC NANTES	1.200 €	86 pts		7	TC GORRON	400 €	22 pts
2	JS COULAINES	900 €	59 pts		8	TC SUCEEN	300 €	20 pts
3	TE YONNAISE	800 €	50 pts		8	ET VERTOOU	300 €	20 pts
4	ST BARTH	600 €	39 pts		8	ANGERS TC	3000 €	20 pts
5	AS PONTS DE CE	500 €	35 pts		8	AS AVRILLE	300 €	20 pts
6	GTS St JEAN Mts	400 €	25 pts					

LABEL CLUB TENNIS SANTE- Christian PASCARETTI

JS COULAINES - TC BAUMETTE - SAINT LAURENT TENNIS sont les trois Clubs ayant obtenu ce label. Ils ont participé à la 1ere formation qui a eu lieu sur notre territoire.

A noter, notre sport est le numéro 1 dans le sport santé, notamment pour les pathologies cardiaques. Il permet selon les études un allongement de la vie de 7 à 9 ans !

ACTIONS SOLIDAIRES

Remerciements aux Clubs suivants pour leurs actions solidaires :

US BOUGUENAIS - CT MESQUER - TC GORRON - US ARGENTRE – AS CHAPELLE SAINT AUBIN - TC CHALLANDAIS - TC CROISICAI

CLUBS ESPOIRS 2019

Les Clubs qui se sont engagés dans la démarche reçoivent leur plaque.

LOIRE ATLANTIQUE US Bouguenais TC du Pouliguen Rezé TC	MAYENNE Tennis Bourny Lavallois TA Château Gontier	SARTHE Union Sportive du Mans
MAINE-et-LOIRE TC Montreuil Juigné AS Ponts de Cé SC Beaucozézé TC Baumette TC Vaillante Angers		VENDEE TC Olonnais TC Sablais TE Yonnaise

INTERVENTION de Daniel CHOISY pour le CROS

Il rappelle la disparition du CNDS au profit de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Indique que le sport est un vecteur social important qu'il faudra continuer de financer.

Félicite pour l'intérêt et la bonne tenue de cette assemblée.

INFORMATION :

L'Assemblée générale 2020 se déroulera le **samedi 14 novembre 2020** à la Pommeraye

Fin de l'Assemblée générale à 14 heures

Le Secrétaire Général
Patrice DEBRUN



Le Président
Patrick GUERIN



Allocution Patrick GUERIN – AG dimanche 17 novembre 2019

Monsieur le Président de la Fédération Française de Tennis,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames Messieurs les Délégués,

C'est avec un très grand plaisir que nous accueillons ce matin le Président de la Fédération Française de Tennis. Je sais que ce week-end à Madrid tu devais, Bernard, assister après ton élection à la première réunion du Board et être présent aux cérémonies d'ouverture de la nouvelle formule de la Coupe Davis.

Tu as préféré être parmi nous car au cours de cette assemblée générale nous honorerons le précédent Président de Ligue. Je pense que Patrick sera très reconnaissant et très heureux de recevoir de tes mains la médaille d'or fédérale.

Pour commencer mon allocution je souhaite revenir sur la victoire de l'équipe de France en finale de Fed Cup. Les filles ont imité les garçons de 2001, gagner en Australie et ramener le trophée en France en devenant championnes du monde. Certains élus fédéraux dont Jacqueline et Bernard présents à Perth ont vibré avec les 150 supporters du Club France. Un certain moment, devant ma télévision, je me suis surpris de les envier.

Ce qu'on fait les Françaises est historique. Battre les Australiennes, chez elles avec leur numéro un mondial, mérite le respect. Bravo à Kristina, Caroline, Pauline, Alizé, Fiona et à Julien le capitaine sans oublier le staff.

J'espère que cette victoire va inciter les jeunes filles à nous rejoindre et à jouer dans les clubs affiliés. Essayons collectivement de surfer sur cette victoire.

Dans notre gouvernance je suis, en tant que Président, le représentant de la fédération sur le territoire. Je dois veiller à la mise en place de la politique votée par le comité exécutif et à sa déclinaison jusqu'aux clubs via la ligue et les comités.

La FFT est une fédération de clubs, nous sommes élus pour vous accompagner dans le développement et dans le domaine sportif. La Fédération redistribue à la base une part non négligeable de ses revenus fédéraux où 93% proviennent des résultats financiers de Roland Garros et du Rolex Paris Masters.

Nous recevons une dotation globale de fonctionnement appelée DGF.

En 2019 elle était de 943 620 €, l'an prochain en 2020 elle sera comprise entre 940.000 et 957.000 €. Cette dotation nous permet d'employer 4 personnes dans le pôle développement, 6 dans le pôle sportif en complément des 2 CTR, 5 dans le pôle administratif et 4 dans les centres régionaux.

Pour assurer vos missions il vous faut des installations qui permettent la pratique du tennis dans les meilleures conditions. La fédération vous accompagne dans le cadre de l'ADCP : l'Aide au Développement des Clubs et de la Pratique. Depuis le 1^{er} octobre 2017, au niveau national, ce sont 9,3 millions d'euros d'aides fédérales attribués à 413 projets qui ont généré 117 millions de travaux.

Pour la ligue 18 projets aidés pour un total de 531 948 euros qui a engendré un peu plus de 10 millions de travaux. Ce qui représente une aide moyenne à hauteur de 5% des coûts annoncés et 17 projets sont en attente ou en cours de traitement.

Pour 2020 chaque ligue se verra attribuer une enveloppe plafond définie selon le nombre de clubs et de licenciés. Pour la ligue elle sera de 302 400 euros.

La fédération désire accompagner les clubs dans l'entretien annuel des terrains en terre battue traditionnelle 200 euros seront versés par court remis en état. Pour toutes ces aides à l'équipement je vous conseille de vous rapprocher des Conseillers En Développement qui vous accompagneront dans vos démarches.

Nous avons initié un projet de développement qui a remplacé le projet club. L'an dernier 145 clubs ont réalisé, avec le concours des élus et des CED, des actions pour lesquelles 75 000 euros ont été distribués.

Ces clubs ont initié des actions qui ont permis d'augmenter en moyenne de 3% en licences alors que la ligue était en légère baisse. Heureusement que ces projets ont été réalisés car la baisse en licences aurait été plus importante. Merci aux dirigeants et aux enseignants qui œuvrent pour le dynamisme de leurs clubs.

La fédération a donné à chaque ligue une lettre de missions avec des objectifs territoriaux à atteindre. Décision intéressante et très confortable car nous avons maintenant une feuille de route.

Cinq objectifs ont été retenus, s'ils sont atteints cela engendre un bonus de la DGF. L'an dernier nous avons pu en réussir 4 sur 5 ce qui a permis d'avoir un supplément de 11 880€. En 2020 nous avons l'ambition de faire un sans-faute.

Quels sont les cinq objectifs retenus pour 2020 ?

-Le premier est d'avoir 4 jeunes classés internationaux, de 13-18 ans, dans le top 100 de leur année d'âge.

Il faut savoir qu'autrefois les jeunes français matchaient principalement entre eux et partaient à l'international à partir des juniors. Maintenant la Direction Technique Nationale a changé de référence, elle ne tient plus compte du classement français mais regarde le classement Tennis Europe et celui de l'ITF. Avec ces nouvelles orientations nous nous sommes adaptés en proposant à nos meilleurs jeunes et aux parents de jouer des tournois à l'étranger afin d'acquérir de l'expérience et de percevoir d'autres horizons.

Les 7 jeunes du centre Fédéral d'entraînement ont disputé 27 tournois en simple et 16 tournois en double. Ils sont allés à Malte, en Tunisie, en Arménie, en Turquie, au Maroc, en Egypte, au Pays Bas, en Belgique, en Algérie, en Afrique du Sud (Johannesburg, Pretoria) et au Zimbabwe.

Nous avons soutenu également quatre jeunes de 13 ans dont trois sont classés sur la liste de haut niveau. Ils ont disputé 23 tournois en simple et en double. Ils ont matché en Croatie, au Pays Bas, en Belgique, en Slovénie et au Luxembourg. Nous les avons accompagnés en les encadrant et en les aidant financièrement.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux nous avons créé un club de partenaires qui en mécénat et en partenariat nous a permis d'avoir une enveloppe de 120 000 euros. Avec ce budget nous avons pu donner des bourses de compétitions.

Nous avons également mutualisé les déplacements avec nos amis Normand, Breton et du Centre Val de Loire dans le cadre du Tennis Grand Ouest.

-Pour atteindre les deux objectifs suivants il faut faire jouer les jeunes de 8 à 12 ans en compétition officielle, traditionnelle ou en compétition libre. L'assiette de calcul tient compte du nombre total de matchs joués en simple et en double sur le nombre total de licenciés 8-12 ans.

A la fin de la saison sportive nous devons avoir 30% de ces jeunes ayant fait au moins un match et 4% ayant fait plus de 20 rencontres.

Je compte sur vous pour faire jouer les enfants. Vous avez la possibilité d'encourager la compétition libre dans vos clubs et d'enregistrer les résultats sous ADOC. Si nous développons ces rencontres et surtout si vous les enregistrez nous allons fidéliser les jeunes. Ils vont se prendre au jeu en atteignant plus facilement le niveau vert puis le niveau jaune souhaités.

-Nous appartenons à une fédération connectée qui a développé une application : TEN'UP. Cette application permet de pratiquer plus facilement dans les clubs. Elle donne envie de jouer au tennis, au padel ou au Beach Tennis en un mot elle rend la pratique plus accessible et plus attractive. Il faut que vous proposiez, sur TEN'UP, des formules visibles pour vos adhérents et pour le grand public.

Pour les retardataires je vous conseille très vivement de le faire et de ne pas oublier de publier des photos présentant votre structure. A ce jour 44% des clubs ont au moins une formule visible, l'objectif en 2020 est d'en avoir plus de 50%.

Je compte sur vous car en communiquant sur votre club vous le rendez plus attractif et vous nous aiderez à atteindre ce quatrième objectif. TEN'UP est un outil de promotion de votre club. Il est simple à paramétrer, si vous avez des difficultés n'hésitez pas à solliciter les CED.

-Le cinquième objectif concerne la fidélisation des licenciés U14 au bout de 3 années. Nous avons un taux de fidélisation d'un peu plus de 50% alors que l'objectif à atteindre en 2020 sera de 48%.

Poursuivez les actions et les animations dans vos clubs. Merci pour votre engagement quotidien, je suis reconnaissant pour tout le travail accompli.

Nous avons terminé la saison sportive avec une baisse chez les jeunes de 0,86% et une augmentation chez les adultes de 0,44% ce qui représente au total une légère baisse de 0,18%.

Nous ne pouvons pas se satisfaire de ce constat. Appartenir à une fédération par le biais d'une prise de licence est pour certains inconcevables. Je pense qu'il va falloir se poser les bonnes questions et surtout faire face aux évolutions de la société et de la pratique.

Pour certains la compétition sportive n'est peut-être plus un objectif ce qui peut poser la légitimité de la licence ou l'appartenance à un club donc à une fédération.

Des études indiquent qu'il y a au moins 4,5 millions de pratiquants pour un peu moins de 980 000 licenciés. Pour reconquérir ce large public éloigné nous devons collectivement prendre conscience que ces pratiquants désirent

sûrement consommer différemment. Tout doit être imaginé, l'accueil, l'accompagnement, la facilité d'accès à la pratique, les zéro contraintes, l'outil numérique, les formats innovants et les activités variées. Il faut faire du club un lieu de vie et non pas juste un lieu de pratique.

La fédération a réagi car depuis un an un groupe de travail fédéral planche sur l'évolution de la licence. Si tout se passe bien nous pourrons proposer en 2021 une licence qui s'adaptera à ces pratiquants. Ceux qui désirent jouer en loisir ou en compétition, ceux qui veulent découvrir la pratique ou jouer ponctuellement. Je pense sincèrement que nous aurons à nos dispositions différentes formules pour satisfaire la demande de ces consommateurs.

Nous sommes une entreprise associative qui emploie 29 personnes dont 21 CDI et 8 CD2I représentant 21 temps plein. Avec cette configuration les ressources humaines sont des éléments très importants dans la gestion quotidienne de l'association. Ne voulant pas faire d'erreur dans la gestion RH et dans l'encadrement nous avons demandé à un organisme spécialisé de faire un audit en questionnant les salariés sur les points suivants :

-Quelle est notre organisation actuelle en termes de compétences? Et demain quels sont nos besoins? Quelles évolutions de postes devons-nous envisager ?

-Comment fonctionne la reconnaissance aujourd'hui, quelle est notre politique de rémunération ? Quelles évolutions pouvons-nous apporter ?

-Et enfin comment réalisons-nous les entretiens annuels et professionnels, quels sont nos objectifs pour demain ?

Avec cet audit nous aurons ainsi à notre disposition les éléments pour réaliser des fiches métiers claires en lien avec les besoins en compétences de la ligue tout en permettant à chacun de connaître ses rôles et missions et d'être accompagné dans les tâches quotidiennes. Nous pourrons ainsi faire des entretiens annuels avec des objectifs bien définis, reconnaître le travail annuel des salariés et favoriser ainsi l'équité salariale.

La fédération nous aide également dans notre démarche car nous aurons très prochainement à notre disposition des documents qui clarifieront le rôle et les missions des CST et des CED. Le but recherché est d'augmenter en efficacité dans l'accompagnement des clubs et le déploiement de la politique fédérale.

Comme dans toute entreprise nous sommes confrontés à l'évolution des plans de carrière des salariés. L'équipe technique de ligue est concernée par cette évolution. Isabelle Romé CST du 44 a fait valoir ses droits à la retraite. Marie Lefèvre, occupant un demi-poste dans le même département, a démissionné pendant que nous avons vécu une rupture conventionnelle avec le CST du 53, Yann Le Naour.

Nous sommes heureux d'accueillir dans la Loire Atlantique une nouvelle équipe d'encadrants composée de Ludovic Magnin et d'Emmanuel Laurent qui va exercer principalement dans la presqu'île. Nous allons maintenant pouvoir organiser plus facilement le repérage et les groupes d'entraînement des meilleurs.

Ce qui n'était pas réalisé auparavant car les parents ne voulaient pas emmener leurs enfants au centre de ligue à Vertou, la traversée de Nantes étant très compliquée le soir.

Je remercie très sincèrement les clubs locaux du La Baule TC, du Country Club Barrière La Baule et du Ninon TC Pornichet qui ont trouvé des créneaux disponibles nous permettant de réaliser nos missions.

Avec cette nouvelle organisation j'espère que ce département va redevenir performant et qu'il retrouvera, de par son potentiel, la place de leader dans la formation et dans les résultats sportifs.

Pour le département de Mayenne nous avons été confrontés à une double problématique.

La ville de Laval n'ayant pas renouvelé la convention d'occupation des courts de la salle de tennis le comité n'a plus de structure d'accueil depuis juin dernier. Je remercie le Président de la Fédération et le directeur général Jean François Vilotte qui nous ont aidés et soutenus pour trouver une solution acceptable. Ils se sont déplacés deux fois pour rencontrer le maire de Laval et le président du conseil départemental de Mayenne.

Je pense que nous allons trouver une issue favorable avec la ville de Changé et le club local. Nous sommes dans une période électorale, nous attendons qu'une équipe soit élue pour trouver une solution convenable pour tout le monde.

En ce qui concerne le poste de CST nous avons essayé de trouver une organisation transitoire pour ne pas léser les clubs Mayennais.

Le Conseiller Sportif Territorial du Maine et Loire, Cyril Durand, était volontaire pour gérer les visites de clubs, la labélisation des clubs espoirs et le repérage dans le cadre de la nouvelle politique fédérale des 4/5 ans et 6/7 ans. Les rassemblements seront faits dans les clubs pendant les vacances scolaires encadrés par les DE locaux volontaires.

Pour les saisons à venir il serait souhaitable de s'orienter vers un poste à temps plein regroupant les deux départements de la Sarthe et de la Mayenne qui représentent à eux deux 4630 licenciés jeunes. Il faut savoir que le Maine et Loire en compte 4430 et la Vendée 4170 pour un poste chacun de CST.

Cette proposition n'est donc pas utopique, mais elle devient nécessaire et vitale financièrement pour la structure. Je pense très sincèrement que réduire les ressources humaines dans le domaine sportif n'est pas contradictoire avec la qualité de service mise en place.

Cette rupture conventionnelle fait suite à celle du responsable des centres de ligue. Dans le cadre de la restructuration des ligues nous avons reçu une aide fédérale de 57 692 euros adoucissant le coût de ces deux opérations.

Le conseil de Paris a voté un contrat de délégation de Service Public pour la gestion, l'entretien et le développement du centre sportif de l'île de Puteaux. La fédération reprend la gestion de 21 terrains de tennis dont 11 en terre battue traditionnelle bullés l'hiver qui serviront notamment aux qualifications juniors de Roland Garros. Elle construira 14 pistes de Padel pour le futur centre national.

Afin de développer la pratique du Padel dans tout le territoire la fédération accompagne les clubs affiliés demandeurs. Elle participe également au financement de deux pistes au sein des 13 centres métropolitains soit 26 terrains pour une aide de 30 000 euros par pistes.

Nous allons nous inscrire dans ce déploiement c'est pourquoi je vous demanderai d'approuver le projet que le secrétaire général et le trésorier vous présenteront tout à l'heure. Si vous nous donnez votre accord, nous aurons ainsi sur le site de Vertou 4 pistes dont deux seront couvertes.

Nous désirons développer la pratique du Tennis Fauteuil. A ce jour, débutant le développement de cette pratique, tout reste à faire et à inventer. Notre vice-présidente, Jacqueline Motin en charge du Para-Tennis, vous fera une communication tout à l'heure. Je souhaite quand même vous résumer notre plan de développement.

Nous avons acheté 10 fauteuils, deux par comité. Nous allons visiter les centres de rééducation pour sensibiliser et montrer que le tennis peut apporter beaucoup à ceux dont la vie n'a pas été bienveillante.

Nous allons recenser les athlètes et les clubs qui se sont lancés dans la démarche, tout en ayant l'ambition de former un DE référent dans chaque comité.

Enfin nous avons la volonté de réaliser des stages et d'organiser un trophée pendant une compétition de valides, sûrement lors des régionaux jeunes et séniors plus à La Baule.

Avec le médecin fédéral, le conseiller sportif territorial et le conseiller en développement référent nous développons des actions Sport Santé Bien-être. Nous avons la volonté d'activer un réseau avec les professionnels de santé pour indiquer que le tennis peut rentrer dans le traitement de certaines pathologies.

Enfin la fédération accompagne les clubs qui réalisent des actions pour les publics, « sport santé », « tennis fauteuil », « sport santé bien-être » ou « tennis quartier ». Quatre mille euros seront distribués à ces clubs au cours de l'AG.

L'an dernier je vous annonçais que la fédération avait signé une convention d'offres spécifiques avec le Cosmos. En adhérant vous bénéficiez de l'expertise de cette organisation d'employeurs du sport en droit social. A ce jour 130 clubs ligériens ont validé l'inscription sur 207 clubs employeurs. Cette adhésion est gratuite car la fédération la prend en charge. Pour les retardataires, je vous conseille de le faire car la volonté fédérale est de vous aider dans le domaine juridique et d'être majoritaire dans les commissions paritaires pour défendre plus facilement notre spécificité tennistique.

J'arrive au terme de mon propos. Nous sommes engagés dans la dernière année du mandat que les clubs nous ont confié. Depuis deux ans, de façon très loyale nous avons suivi et mis en œuvre depuis notre élection le projet fédéral « agir et gagner ». Durant cette période la FFT a bougé comme jamais.

L'aide aux clubs, le digital, le classement mensuel, sans oublier quand même la modernisation de Roland Garros, autant de sujet où les progrès sont impressionnants.

Au plan sportif les victoires en coupe Davis, cette année en Fed cup, le titre en juniors filles 2 années de suite. Les nombreux titres internationaux en jeune, sans compter les 5 entrées dans le top 100 des jeunes français sont autant de succès remporté sous la guidance de Bernard Giudicelli et de son équipe.

Cette équipe, on le voit à chacune de nos rencontres, abat un travail considérable pour le bien de nos clubs. Vous avez envie de stabilité et de sérénité.

Aussi mon cher Bernard, je voulais à nouveau te remercier et exprimer mon souhait que les actions engagées puissent se poursuivre vers des succès futurs.

Nous avons appris à te faire confiance. Nous souhaitons que tu poursuives sur la voie du succès pour nos clubs et pour les tennis français.

Pour terminer, à vous, dirigeants de clubs, depuis 7 ans nous impulsions ensemble le tennis dans tout le territoire. Nous espérons que vous continuerez à nous faire confiance tout en étant sensible à notre démarche qui peut se définir par Fidéliser, Recruter, Innover Moderniser, Accompagner et Performer.

Je vous remercie de votre écoute.

Patrick Guérin.